

[La newsletter de la CES]



Cher(e)s lecteur(trice)s,



Durant les dernières semaines l'Europe a vu le retour en force de la spéculation financière.

Les spéculateurs ont vite repris leurs vieilles habitudes. Ils jouent l'éclatement de la zone euro en attaquant les pays les plus fragilisés par la crise. Tout le jeu consiste à parier sur leur insolvabilité pour en tirer un maximum de bénéfices. Cette spéculation est éhontée car les finances publiques des pays visés par certains fonds spéculatifs et banques sont actuellement sous pression en raison de l'effort que ces mêmes pays ont dû faire pour sauver leur système financier et soutenir leurs économies. Si d'un côté, un nombre croissant de travailleurs perdent leur emploi, de l'autre, un petit groupe de spéculateurs font des profits. La situation que connaît la Grèce illustre bien ce qui se passe en Europe: ce sont les citoyens, une fois de plus, qui paient la facture, qui subissent le fardeau des mesures d'austérité, notamment les réductions de salaires et de retraites. Ce qui se passe en Grèce peut se passer ailleurs.

Nous continuons à demander une réponse forte et claire de la part de l'Union européenne afin de réguler efficacement le capitalisme financier et empêcher la spéculation.

Nous préconisons en particulier de garantir des pouvoirs efficaces aux autorités de supervision des marchés, de se doter d'une réglementation des fonds spéculatifs et des fonds d'investissement privés ainsi que d'une réglementation des agences de notation, de supprimer les paradis fiscaux et d'instaurer une taxe sur les transactions financières. Plusieurs directives sont en cours au Parlement européen et nous veillons à qu'elles évoluent dans la bonne direction.

Du reste, comme nous l'avions annoncé au Président du Conseil européen lors de notre rencontre de début février, l'emploi et en particulier l'emploi des jeunes doit être la priorité numéro un de l'Union européenne. Malheureusement, le résultat du dernier Sommet européen a été décevant: aucune décision n'a été prise pour relancer l'économie et combattre la montée du chômage. Un changement de cap s'impose, et c'est maintenant!

John Monks
Secrétaire général



Dans ce numéro

- 2 La CES en action
- 4 Dossier
- 6 Calendrier européen
- 7 L'UE à la loupe
- 8 Ça peut vous intéresser

Le chiffre du mois

64 %

64% des citoyens européens sont favorables à une prise de décision plus importante au niveau européen pour ce qui concerne la protection des droits sociaux.

(Source: Eurobaromètre)

À noter





[La CES en action]

Solidarité avec les travailleurs et syndicats belges

28/01/2010 – La CES a apporté son soutien la **manifestation organisée par les trois syndicats belges (CSC, FGTB et CGSLB) pour l'emploi, le respect des travailleurs et la justice sociale** qui a eu lieu à Bruxelles le 29 janvier. Józef Niemiec, Secrétaire confédéral de la CES est intervenu lors de cette manifestation.



Soutien de la CES aux travailleurs turcs de Tekel



11/02/2010 – **12 000 travailleurs de l'entreprise turque privatisée de production et de distribution de tabac et d'alcool (TEKEL) ont perdu leur emploi.** Alors que le conflit entre dans son troisième mois, il n'y a toujours pas de solution en vue. La CES a demandé à nouveau au gouvernement turc d'entamer immédiatement des négociations en vue de transférer ces travailleurs vers d'autres entreprises publiques tout en maintenant l'ensemble de leurs avantages conformément à la loi.

Les syndicats européens soutiennent la grève générale en Grèce

24/02/2010 – Le mouvement syndical européen suit de très près la situation en Grèce et notamment **les pressions exercées par la Commission européenne et la Banque centrale européenne sur le gouvernement grec pour qu'il adopte des mesures d'austérité.** Les syndicats européens sont solidaires des citoyens grecs dans leur lutte contre les suppressions d'emplois, le gel et les réductions des salaires et des retraites. La CES estime que l'UE devrait envoyer au peuple grec un message de solidarité et non pas des annonces de davantage de privatisation qui pénaliseront encore plus ceux qui souffrent de la crise.

[Communiqué de presse de la CES](#)
[Discours de John Monks lors de la grève générale en Grèce \(Uniquement en anglais\)](#)

RÉUNIONS MAJEURES – CONFÉRENCES – PROJETS

Comité de direction de la CES

04/02/2010 – Le Comité de direction de la CES s'est réuni à Bruxelles. La crise économique et sociale a été le thème majeur à l'ordre du jour.



[La CES en action]

RÉUNIONS MAJEURES - CONFÉRENCES - PROJETS

Séminaire annuel des conseiller(e)s syndicaux EURES

19/02/2010 - Le séminaire annuel des conseiller(e)s syndicaux [EURES](#) a eu lieu à Bruxelles.

Les nouveaux règlements de coordination de la sécurité sociale et la proposition d'une directive sur la libre circulation des patients ont été les points forts de la réunion.



[Calendrier syndical]

Février - Mars 2010

04/02/2010	Comité de direction de la CES (Bruxelles)	
17/02/2010	Réunion du Groupe II « Travailleurs » du Comité économique et social européen (Bruxelles)	
02-04/03/2010	Congrès de la UIL (Rome)	
09/03/2010	Comité de direction de la CES (Bruxelles)	
09-10/03/2010	Comité exécutif de la CES (Bruxelles)	
17/03/2010	Réunion du Groupe II « Travailleurs » du Comité économique et social européen (Bruxelles)	
18-20/03/2010	Congrès de la GSEE (Kallithea)	



[Dossier]

LES SPÉCULATEURS FINANCIERS sont-ils les vrais gagnants de la crise?

La crise ne fait pas seulement des perdants. Les spéculateurs financiers, en effet, continuent à jouer l'éclatement de la zone euro en alimentant et spéculant sur les problèmes que connaissent certains pays européens.

Depuis le début de l'année, les spéculateurs financiers sont de nouveau sur le devant de la scène. Certes, ce n'est pas la première fois que les spéculateurs affirment leur puissance sur les marchés¹, mais ce qui est en train de se passer en ce moment est de nouveau totalement irrationnel. De fait, ceux qui ont causé la crise financière sont en train d'en profiter, tout en spéculant sur la viabilité à long terme des finances publiques des États dont ils ont reçu les garanties pour le sauvetage de ce même système financier.

En raison de l'effort accompli pour éviter l'effondrement des marchés financiers, mais aussi pour relancer l'économie et réparer les importants dégâts sociaux causés par la récession, les finances publiques de la plupart des États européens sont actuellement sous pression.

Les statistiques des trois tableaux ci dessous donnent un aperçu très parlant et alarmant de la situation économique actuelle et des prévisions à court terme des quatre pays de la zone euro ciblés par les spéculateurs financiers².

Les déficits publics en % du PIB

	2008	2009	2010	2011
Portugal	-2,8	-6,7	-7,6	-7,8
Irlande	-7,2	-12,2	-12,2	-11,6
Grèce	-7,8	-12,7	-9,8	-10,0
Espagne	-4,1	-9,6	-8,5	-7,7
Total OCDE	-3,5	-8,2	-8,3	-7,6

Source: OCDE

Le chômage en % de la population active

	2008	2009	2010	2011
Portugal	7,6	9,2	10,1	9,9
Irlande	6	11,9	14	13,8
Grèce	7,7	9,3	10,4	10,4
Espagne	11,3	18,1	19,3	19
Total OCDE	5,8	8,2	9	8,8

Source: OCDE

La dette publique en% du PIB

	2008	2009	2010	2011
Portugal	66,3	77,4	84,6	91
Irlande	44,1	65,8	82,9	96,2
Grèce	99,2	112,6	124,9	135,4
Espagne	39,5	54,9	66,3	74

Source: OCDE

La spéculation en action

Avant d'examiner plus en détail comment les spéculateurs financiers agissent, **définissons d'abord ce qu'est la spéculation financière.**

La spéculation financière consiste en un ensemble d'opérations d'achat et de vente de titres financiers ou monétaires dans l'objectif d'en profiter grâce à la variation de leurs cours. Dans la pratique, le spéculateur parie sur l'évolution du cours d'un titre dans un laps de temps court, voire très court, par rapport aux placements financiers classiques, dans le but de gagner de l'argent le plus possible. De plus, si pour un investissement « classique » on trouve des statistiques et des prévisions solides, l'élément clé de toute spéculation est la subjectivité, notamment l'utilisation de prévisions qui ne s'appuient pas sur des bases statistiques solides.

Souvent, l'action des spéculateurs est auto-réalisatrice: les spéculateurs choisissent de parier massivement sur la perte d'un titre et ce pari est à la base même de cette perte.

La spéculation autour de la viabilité financière de la Grèce est un exemple très clair de cette pratique: les spéculateurs parient sur l'incapacité de la Grèce à payer ses dettes et ce pari alimente l'idée que ce pays est insolvable, en générant, à son tour, de l'irrationalité, voire de la panique au sein des acteurs économiques.

En même temps, les spéculateurs parient sur la sortie de la Grèce de la zone Euro. Cette activité fait plonger la cotation de l'euro et fait augmenter les taux d'emprunt grecs sur deux ans à un niveau deux fois supérieurs à la moyenne des pays émergents. Selon le *Financial Times*, il existerait plus de 40 000 contrats d'une valeur dépassant 7,5 milliards de dollars misant sur la sortie de la Grèce de la zone euro et la chute de l'euro.

¹ En 1992, le magnat américain Georges Soros avait spéculé sur les marchés des changes et provoqué la dévaluation de la livre sterling et de la lire italienne, en les faisant sortir également du système monétaire européen. Le franc français avait également été visé, mais l'intervention vigoureuse de la Banque de France avait repoussé cette attaque spéculative.

² Dans le jargon financier anglophone, on parle désormais de « PIIGS » (cochons en anglais) acronyme volontairement négatif pour classer les économies portugaise, italienne, irlandaise, grecque et espagnole fortement endettées.



[Dossier]

Les spéculateurs financiers sont-ils les vrais gagnants de la crise? (suite)

En effet, cette spéculation est rendue possible car certains types de contrats financiers et de transactions financières ne sont pas efficacement réglementés ni transparents. Il s'agit surtout du marché des *Credit Default Swaps* (CDS) qui sont des contrats d'assurances devant couvrir l'acheteur d'emprunt contre le risque de non remboursement. Le principe est très simple: plus le risque d'insolvabilité est élevé, plus le prix du CDS sera élevé.

Dans ce contexte d'incertitude, des nombreux spéculateurs parient sur l'explosion des prix des CDS grecs, ce qui signifie que les spéculateurs misent sur la faillite de la Grèce. Depuis octobre 2009, le CDS grec est passé de 120 points de base à plus de 400. Ces hausses ont été provoquées par les rumeurs d'une demande imminente de soutien de la République hellénique à la Banque européenne d'investissement et au Fonds monétaire international. Même en dépit de rumeurs qui se sont avérées infondées, le prix des CDS grecs est monté vertigineusement et il continue de le faire. Autre élément piquant: ces dernières années, le marché des CDS s'est autonomisé par rapport à ses valeurs fondamentales, ce qui a encore augmenté la spéculation – les CDS s'achètent et se vendent librement – comme si on souscrivait à une assurance incendie en espérant que la maison brûle sans être possesseur du bien assuré!

En ce qui concerne l'euro, en trois semaines environ, sa cotation par rapport au dollar américain est passée de 1,50 à 1,35. Cette plongée « justifie » à son tour que l'on demande des taux d'intérêt de plus en plus élevé à la Grèce, mais aussi au Portugal et à l'Espagne, bref des économies les plus fragiles de la zone euro en ce moment.

Sans réglementation, c'est le retour aux vieilles habitudes

Loin de sous-estimer le problème que représente la viabilité des finances publiques grecques, on ne doit pas oublier que le produit intérieur brut (PIB) de ce pays ne représente que 2,6% du PIB de la zone euro. Au regard de ce constat, la zone euro dans son ensemble est tout à fait capable de donner toutes les garanties nécessaires quant à la non insolvabilité de la dette grecque. Se laisser tenter par les logiques irrationnelles alimentées par les spéculateurs financiers serait faire leur jeu. Bien que le contexte politique ait été très différent, n'oublions pas que l'on avait estimé le taux d'insolvabilité de la Californie (Etat qui représente 13% du PIB américain) comme étant élevé, sans que le dollar en soit touché de manière significative.

Toutefois, ce qui est en train de se passer, démontre qu'en absence de règles efficaces au niveau européen, voir mondial, les spéculateurs perpétuent les mêmes activités de prise de risque inconsidéré qui ont été à la base de la crise financière de l'automne 2008, dont nous payons encore le prix fort aujourd'hui. Face à une telle situation, une réponse politique déterminée s'impose: les décideurs européens doivent réglementer efficacement ce domaine. Ce serait un signal politique fort à ceux qui

jouent avec la stabilité financière et politique des Etats et des personnes.

Depuis longtemps déjà, la CES demande une législation européenne en la matière, car les conséquences non seulement économiques, mais surtout politiques et sociales des spéculations financières sont trop brutales. Pour le mouvement syndical européen, une législation digne de ce nom doit – entre autres – garantir des pouvoirs efficaces et effectifs aux autorités de supervision des marchés, une réglementation des fonds spéculatifs (*hedge funds*) et des fonds d'investissement privés (*private equities*), une réglementation des agences de notation (voir encadré), la suppression des paradis fiscaux, ainsi qu'une taxation sur les transactions financières, au moins au niveau européen.

Au Parlement européen, plusieurs textes couvrant une grande partie des problèmes soulevés par le mouvement syndical sont en discussion. De plus, les récentes déclarations du nouveau Commissaire en charge du marché intérieur concernant une prochaine proposition législative pour des CDS plus transparents est un pas dans la bonne direction. Cependant, [la CES ne lâchera pas prise sur ces dossiers](#). A ce propos, en coopération avec d'autres partenaires, le mouvement syndical européen a mis en place une [campagne de sensibilisation et de mobilisation afin de contribuer efficacement aux débats en cours](#).

Afin d'éviter qu'une telle crise ne se répète, le politique doit prendre le pas sur les marchés financiers. La CES veillera de très près aux travaux en cours au Parlement, afin que l'Union européenne se dote de règles strictes et efficaces.

QUI SONT LES AGENCES DE NOTATION?

Une agence de notation est un organisme chargé de la notation des États ou des entreprises selon certains critères définis par une réglementation ou par les acteurs de marché.

Même si leur évaluation a été demandée par des États ou des entreprises, les agences de notation sont censées travailler de manière indépendante.

La notation financière ou *rating* représente l'évaluation du risque de solvabilité financière d'une entreprise ou d'un État.

Pour les opérateurs travaillant sur les marchés financiers, la notation financière constitue un critère clé dans l'estimation du risque que comporte un investissement. Le travail des agences de notation est incontournable, à l'heure actuelle, en raison de marchés financiers mondialisés où il est de plus en plus difficile de maîtriser l'information et d'évaluer le risque.

RÉFÉRENCES:

Résolution du Comité exécutif de la CES sur la régulation du marché financier: <http://www.etuc.org/a/6615>

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Andreas Botsch, conseiller de la CES en charge, entre autres, de la réglementation financière: abotsch@etuc.org



[Calendrier de l'Union européenne]

Février – Mars 2010

07-09/02/2010	Réunion informelle des ministres de la compétitivité (Saint Sébastien)	Ordre du jour de la réunion
08-11/02/2010	Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)	
11/02/2010	Réunion informelle du Conseil européen (Bruxelles)	Ordre du jour de la réunion
12-13/02/2010	Réunion informelle des ministres des transports (La Corogne)	Ordre du jour de la réunion
15/02/2010	Réunion de l'Eurogroupe (Bruxelles)	Ordre du jour de la réunion
15/02/2010	Sommet UE-Brésil (Madrid)	Ordre du jour du Sommet
15-16/02/2010	Conseil Éducation, jeunesse et culture (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
16/02/2010	Conseil ECOFIN (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
17-18/02/2010	Réunion des ministres du développement (Segovia)	Ordre du jour de la réunion
17-18/02/2010	Session plénière du Comité économique et social européen (Bruxelles)	
22-23/02/2010	Conseil Affaires générales et relations extérieures (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
24-25/02/2010	Mini-session plénière du Parlement européen (Bruxelles)	
25-26/02/2010	Conseil Justice et affaires intérieures (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
02/03/2010	Conseil Compétitivité (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
05-06/03/2010	Réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères (Cordue)	Ordre du jour de la réunion
07-08/03/2010	Sommet UE-Maroc (Grenade)	Ordre du jour de la réunion
08-09/03/2010	Conseil pour l'emploi, la politique sociale, la santé et les consommateurs (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
08-11/03/2010	Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)	
11/03/2010	Conseil pour le transport, les télécommunications et l'énergie (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
15/03/2010	Réunion de l'Eurogroupe (Bruxelles)	Ordre du jour de la réunion
16/03/2010	Conseil ECOFIN (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
17-18/03/2010	Session plénière du Comité économique et social européen (Bruxelles)	
22/03/2010	Conseil Affaires générales et relations extérieures (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
24-25/03/2010	Mini-session plénière du Parlement européen (Bruxelles)	
25/03/2010	Réunion des ministres en charge de l'égalité (Valence)	Ordre du jour de la réunion
25/03/2010	Sommet social tripartite (Bruxelles)	
25-26/03/2010	Conseil européen (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil



[L'UE à la loupe et réactions syndicales]

« Vous avez sauvé les banques, maintenant sauvez l'emploi »

La CES rencontre M. Van Rompuy, Président du Conseil européen

04/02/2010 – A la veille du sommet européen extraordinaire du 11 février, une délégation de la CES a rencontré M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, afin de lui présenter les attentes et les revendications des travailleurs. La

CES a demandé au Conseil européen de **maintenir un niveau élevé de dépenses publiques pour favoriser la croissance, garantir des opportunités d'emploi et de formation pour tous les jeunes**, de soutenir le pouvoir d'achat,

d'investir dans les services publics et la protection sociale et de mettre en place une réglementation efficace des marchés financiers.

[Communiqué de presse de la CES](#)
[Vidéo de John Monks](#)



Pour une Europe sociale et une économie sociale de marché

10/02/2010 – La CES et l'Union européenne des travailleurs chrétiens-démocrates (UETDC) ont adopté une [déclaration conjointe](#) en faveur d'une Europe sociale et une économie sociale de marché. La mise en place de mesures contre l'augmentation du chômage, la réglementation efficace des marchés financiers et la lutte contre le changement climatique sont parmi les points principaux de la déclaration.

[Communiqué de presse conjoint CES-UETDC](#)
[Déclaration conjointe CES-UETDC](#)

Conseil européen extraordinaire: un mauvais départ

12/02/2010 – Le mouvement syndical européen a été **déçu** des résultats du Conseil européen extraordinaire du 11 février. En lisant [la déclaration des chefs d'État et de Gouvernement](#), il est difficile de juger si l'Union européenne s'est engagée à garantir que la Grèce ne sera pas en cessation de paiement. Pour la CES, les économies les plus vulnérables de la zone euro risquent d'avoir besoin d'aide pour conserver leur stabilité, et l'UE a besoin d'un plan clair, déterminant l'ampleur de l'aide disponible et les obligations à respecter si l'on y recourt. [L'UE doit examiner d'urgence les propositions de la CES en matière de création d'euro-obligations et de taxes sur les transactions financières afin de donner au soutien de l'UE une plus grande marge de manœuvre.](#)

[Communiqué de presse de la CES](#)



[L'UE à la loupe et réactions syndicales]

La spéculation financière ne doit pas gouverner l'Europe

15/02/2010 - A l'occasion de la réunion du [Dialogue macro-économique](#), la CES a averti les responsables politiques de l'UE à ne pas permettre à la spéculation financière de gouverner l'Europe. Pour la CES, les gouvernements européens sont obsédés par les stratégies de sorties de crise prématurées impliquant des baisses de salaires, une diminution de la protection sociale et une réduction de l'emploi dans le secteur public. Une telle politique tuera la demande intérieure, déclenchera des spirales compétitives de baisse des salaires, faussera le marché intérieur et accroîtra le chômage et la misère sociale.

[Communiqué de presse de la CES](#)



[Ça peut vous intéresser]

Nouvelle publication: recommandations concernant les négociations pendant la période de transposition de la nouvelle directive sur les CEE

La CES, les Fédérations industrielles européennes et l'Agence de développement social ont publié une brochure conjointe sur les recommandations concernant les négociations pendant la période de transposition de la nouvelle directive sur les Comités d'entreprise européens (CEE). Ces recommandations communes guideront les négociateurs sur la façon d'anticiper les changements prévus par la nouvelle directive sur les CEE durant la période de transposition de la même directive (du 5 juin 2009 au 5 juin 2011).

[Lien vers la publication](#)



Équipe éditoriale

ÉDITEUR RESPONSABLE: **John Monks** • RÉDACTRICE EN CHEF: **Patricia Grillo** • RÉDACTEUR: **Daniele Melli**

Faites connaître cette newsletter à vos contacts !